



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

Compte rendu de l'assemblée générale du 17 mars 2010

Assistaient à la réunion ou étaient représentés :

M ou Mme ACIEN, BABULEAU, BLANC-NOURISSEAU, BRISSERT, CHARLES, CHIADO, COUE, DOS SANTOS, DUCAS, GHIGO, GUY, HONNORE, JULIEN, LAMKIN, LANDEAU, LAUGIER, LAUTIER, LE GLEUT, MANGIARACINA, MEIL, MERCIER, MUNOZ-VIALLARD, OTTAVIANI, PEIDRO, PENET, PEYTRAL, REMILI, REVY.

Présents ou représentés : 27 voix, sur 41 copropriétaires, soit 66 % des membres.

Le quorum est atteint pour l'assemblée générale.

Cette assemblée générale s'est tenue dans la salle de réunion de la Grande Terre.

Ouverture de la séance à 20 heures.

Les points suivants ont été abordés.

Monsieur REMILI souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence.

Les comptes 2009

Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos			
<i>14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES</i>			
Bilan 2009 au 12/12			
Rubrique	Recette en €	Dépense en €	alloué en €
Cotisations : 41*150 = 6150	6150		
Espaces verts		3088,5	3200
Eau		122,04	100
Assurance		380	370
Divers (assemblée générale, frais courrier, taxe foncière)		271,71	200
Travaux divers		1732,7	1500
Provision refecton voirie (Compte livret)		1800	2000
Total	6150	7394,95	7370
Compte courant au 31/12/2009	1626,97		
Compte sur livret au 31/12/2009	8059,48		



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

C. GUY présente les comptes de 2009, en précisant les principales dépenses :

- Les prestations du jardinier s'élèvent à 3 088 €
- Les plantations 390 € et un olivier (140 €)
- Élagage 1 202,70 €

Madame HONNORE, demande des précisions sur la demande de plantations de Junupérus sur le massif situé à proximité de chez elle.

Mme MANGIARACINA, répond que le jardinier avait planté des pouces fragiles qui n'ont pas tenues.

L'insatisfaction exprimée par notre responsable du suivi des espaces verts a conduit le bureau à changer de jardinier cette année. Le nouveau jardinier, M. PICHON de Jardilub a commencé ses prestations le 3 mars dernier. Le montant de ses prestations est le même qu'en 2009.

Les comptes 2009 sont adoptés à l'unanimité.

M. REMILI remercie D. LAMKIN pour la mise en peinture des places de stationnement dans le lotissement Val Clos 2. Il procédera prochainement à la mise en peinture des places situées dans le lotissement Val Clos 1. Il demande à Mme CABADIE de maintenir son chien à l'intérieur durant les travaux de peinture.

Et le petit merci également à Olivier, Benoit et Daniel pour le nettoyage du parc, avec un peu de chance cela va créer des vocations pour les travaux d'intérêt généraux pour le lotissement.

Le dossier de la remise des voiries à la collectivité

J. REVY présente le dossier (voir le diaporama).

La discussion porte tout d'abord sur les modalités de paiement des 450 € (150 € de cotisation + 300€ de participation aux travaux). Il a été décidé de proposer aux copropriétaires, les modalités de paiement suivantes (au choix) :

- Paiement en une seule fois.
- Paiement en quatre fois 112,50 (mars, mai, juillet et septembre).
- Les personnes qui ont des difficultés de paiement peuvent prendre contact avec notre trésorier C. GUY pour des aménagements particuliers.
- A partir de 2011 les cotisations mensuelles de l'association devraient passer de 150 à 90 € par an.

M. REMILI précise que, d'après les informations fournies par la municipalité, cette remise des voiries et les travaux correspondants seront réalisés en fin d'année 2010.

Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité :

D'accepter les conditions de reprises de nos voiries proposées par la municipalité et demande l'intégration de nos voies dans le patrimoine communal.



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

Plusieurs personnes se plaignent du mauvais fonctionnement de l'éclairage public. G. PEIDRO fait part de l'entretien qu'il a eu à ce sujet avec le maire qui s'est engagé à faire effectuer les réparations. Depuis plusieurs jours, le lotissement est à nouveau dans le noir.

Après discussion, il a été décidé :

- Que le bureau demandera à la municipalité de procéder aux réparations nécessaires.
- En cas de non intervention, il est demandé à tous les co propriétaires d'appeler les services concernés (tèl : 04 42 54 93 24 ou 14).
- J.P. BABULEAU se propose d'intervenir également auprès des services techniques.
-

Renouvellement des membres du bureau

La composition du bureau pour 2010 est adoptée à l'unanimité, elle est la suivante :

Président : Mr REMILI, 14 Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 23 77

Email : mansarremili@wanadoo.fr

Trésorier : Mr GUY Christophe, 12, Rue Lou Redoun tèl 04 42 54 75 04

Email : christophe.guy@sfr.fr

Secrétaire : Mr REVY, 21 Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 80 27

Email : valclos.venelles@free.fr

Mr PEIDRO, 17 Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 24 64

Email : georges.peidro@cea.fr

Evelyne MANGIARACINA responsable des plantations 04 42 54 09

7, Rue Lou Camin

Email : eve.rem@orange.fr

Daniel LAMKIN 2 Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 36 97

Email : daniel.lamkin@orange.fr

Projet de budget pour 2010.



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES
<http://valclos.venelles.free.fr>

Budget prévisionnel 2010		
Rubrique	Recette en €	Dépense en €
Report exercice précédent	1626,97	
Cotisations : 41*450	18450	
apport livret	8050	
remise voirie (prev)		21620
Espaces verts		3200
Eau		100
Assurance		370
Divers (assemblée générale, frais courrier, taxe foncière)		100
Petits travaux (élargissement barrière, ...)		750
Total	28126,97	26140
Prévision solde Compte courant	1986,97	
Prévision solde Compte livret	9,48	

Après discussion, le projet de budget pour 2010 est adopté à l'unanimité.

Divers

M. REMILI rappelle que suite aux actions menées par le bureau afin de répondre, à la demande de Mme DECANIS, l'espacement entre les barrières situées à la croisée des chemins sera élargi à 80 cm. Les travaux seront effectués par M. DOS SANTOS.

La séance est levée à 21 heures.